

Bureau Veritas Exploitation SAS

BV EXPL-AIX EN PROVENCE 2
405 rue Emilien Gautier
ZA LENFANT
13593 AIX-EN-PROVENCE France
Mail : [REDACTED]

A l'attention de M. [REDACTED]

12 BOULEVARD FERNAND BONNEFOY
13010 MARSEILLE

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Copie à [REDACTED]

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

VENTILATION DE CONFORT



Intervention du 26/11/2024

Coordonnées du site :
Nom du site : VM 13010
Latitude : 43.2813
Longitude : 5.4018



Lieu d'intervention :
PALAIS OMNISPORTS MARSEILLE GRAND EST
12 BD FERNAND BONNEFOY
13010 MARSEILLE 0

Numéro d'affaire : 12298489
Référence du rapport : 12298489/7.4.1.R
Rédigé le : 04/12/2024
Par : [REDACTED]
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : [REDACTED]

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

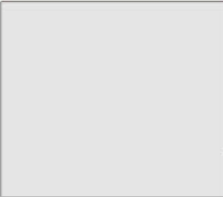
✓ Fiche n° 1 : Localisation : PALAIS OMNISPORT
Identification : 1

Avis général : **Satisfaisant.**

CHAUFFAGE / VENTILATION

✓ Fiche n° 2 : Localisation : PALAIS OMNISPORT
Identification : 2

Avis général : **Satisfaisant.**


Localisation : PALAIS OMNISPORT

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **LE PERSONNEL**



Avis général : Satisfaisant.

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	
Présenté :	Oui	

Carnet de maintenance/d'entretien

Type :	Carnet de maintenance/d'entretien	établi par :	JOFA
Date du document :	17/07/2024	Référence :	Mentionné sur le registre de sécurité
Présenté :	Oui		

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	8 Autres documents communiqués par l'exploitant
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Nature : VENTILATION DE CONFORT

Localisation : PALAIS OMNISPORT

Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.



Avis général : Satisfaisant.

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement Recevant du Public	Origine du classement :	Affichage réglementaire à l'entrée principale
Type :	X,M,N,W	Catégorie :	1
Effectif du public :	9180		

Production de chaleur

Localisation :	Chaudière	Type de production :	Par combustion
Energie :	Combustible gazeux	Dispositif de coupure :	Vanne gaz
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local	Accessoires :	Détendeur secondaire
Ventilation du local : Amenée d'air :	Naturelle		
Type d'amenée d'air :	Grille en façade	Ventilation du local : Evacuation d'air :	Naturelle
Type d'évacuation d'air :	Conduit	Evacuation des produits de combustion :	Conduit de fumée

Appareils

Type d'appareils	Energie	Marque / Modèle	Nombre d'appareils
CHAUDIERES	Gaz naturel	GUILLOT/ LR25	2

Traitement d'air et ventilation

Ventilation de confort

(1) Local CTA 2/3

Localisation : Local CTA 2/3

Appareils de production et/ou de ventilation

Type d'appareils	Marque/ Modèle	Nombre	Filtres	Système DéTECTEURS Autonomes Déclencheurs	Locaux desservis	
Centrale de traitement d'air (CTA)2	AIRCHAL CC APT 70X80	1	Oui	Oui	GRADIN SPORTIVE	

Appareils de production et/ou de ventilation

Type d'appareils	Marque/ Modèle	Nombre	Filtres	Système DéTECTEURS Autonomes Déclencheurs	Locaux desservis	
Centrale de traitement d'air (CTA)3	AIRCHAL CC APT 70X80	1	Oui	Oui	GRADIN SPORTIVE	

Arrêt d'urgence ventilation

Localisation	Installation Commandée
TABLEAU CTA2/3	CTA 2/3

(2) Local CTA 4/5

Localisation : Local CTA 4/5

Appareils de production et/ou de ventilation

Type d'appareils	Marque/ Modèle	Nombre	Filtres	Système DéTECTEURS Autonomes Déclencheurs	Locaux desservis	
Centrale de traitement d'air (CTA)5	AIRCHAL CC 30X60	1	Oui	Oui	PISTE LUDIQUE	
Centrale de traitement d'air (CTA)4	AIRCHAL CC 30X40	1	Oui	Non	PISTE LUDIQUE	

Arrêt d'urgence ventilation

Localisation	Installation Commandée
TABLEAU CTA 4/5	CTA 4/5

(3) LOCAL CTA 1

Localisation : LOCAL CTA 1

Appareils de production et/ou de ventilation

Type d'appareils	Marque/ Modèle	Nombre	Filtres	Système DéTECTEURS Autonomes Déclencheurs	Locaux desservis	
Centrale de traitement d'air (CTA) 1	AIRCHAL CC 70X80	1	Oui	Oui	PISTE SPORTIVE DESHUMIDIFICATEUR	

Arrêt d'urgence ventilation

Localisation	Installation Commandée
ARMOIRE CTA 1	CTA 1

(4) LOCAL CTA 9/10

Localisation : LOCAL CTA 9/10

Appareils de production et/ou de ventilation

Type d'appareils	Marque/ Modèle	Nombre	Filtres	Système DéTECTEURS Autonomes Déclencheurs	Locaux desservis	
Centrale de traitement d'air (CTA) 9	AIRCHAL CC 30X30	1	Oui	Non	RESTAURATION	
Centrale de traitement d'air (CTA) 10	AIRCHAL CC 30X30	1	Oui	Non	ADMINISTRATION	

Arrêt d'urgence ventilation

Localisation	Installation Commandée
ARMOIRE CTA 9/10	CTA 9/10

(5) LOCAL CTA 8

Localisation : LOCAL CTA 8

Appareils de production et/ou de ventilation

Type d'appareils	Marque/ Modèle	Nombre	Filtres	Système DéTECTEURS Autonomes Déclencheurs	Locaux desservis	
Centrale de traitement d'air (CTA) 8	AIRCHAL CC 30X50	1	Oui	Oui	VESTIAIRES	

Arrêt d'urgence ventilation

Localisation	Installation Commandée
ARMOIRE CTA 8	CTA 8

(6) TOITURE CTA 6/7

Localisation : TOITURE CTA 6/7

Appareils de production et/ou de ventilation

Type d'appareils	Marque/ Modèle	Nombre	Filtres	Système DéTECTEURS Autonomes Déclencheurs	Locaux desservis	
Centrale de traitement d'air (CTA) 6	AIRCHAL CC 40X60	1	Oui	Oui	HALL GLISSE	
Centrale de traitement d'air (CTA) 7	AIRCHAL CC 40X60	1	Oui	Oui	HALL GLISSE	

Arrêt d'urgence ventilation

Localisation	Installation Commandée
ARMOIRE COMMANDE CTA 6/7	CTA 6/7

(7) arret d urgence general ventilation PC SECURITE

Localisation : arret d urgence general ventilation PC SECURITE

Arrêt d'urgence ventilation

Localisation	Installation Commandée
PC SECURITE	ARRET DE L ENSEMBLE DES CTA

Etancheite

Etanchéité - Combustibles gazeuxMatériel utilisé : **Produit moussant**

La vérification de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz est effectuée par une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessous:

- **Méthode 1:** Essai d'étanchéité réalisé à l'aide d'un ou plusieurs dispositifs manométriques installés sur le réseau et adaptés à la pression de distribution
- **Méthode 2:** Vérification d'étanchéité réalisée par vérification de la non rotation d'un compteur de gaz (graduation en litre) desservant tout ou partie de l'installation
- **Méthode 3:** Vérification de l'absence de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles.

Dans le cadre des essais d'étanchéité, la méthode 1 reste à privilégier sauf dans le cas d'une installation apparente et de petite dimension.

Les essais ont été réalisés suivant la méthode 1 sur l'ensemble du ou des réseaux

Les résultats sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
ENSEMBLE DU RESEAU		Méthode 1	15		Satisfaisant

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

3 Production de chaleur	14 Etancheite
3.1 Organes de coupure d'urgence 3.2 Appareils de production 3.3 Ventilation du local 3.4 Evacuation des produits de combustion	14.1 Etanchéité - Combustibles gazeux
8 Traitement d'air et ventilation	
8.1 Production de froid 8.2 Arrêt d'urgence 8.3 Appareils de ventilation 8.4 Filtres 8.5 Détecteurs autonome déclencheurs 8.6 Clapets coupe-feu auto-commandés	

«Référentiel» v7 - CH